

Rencontre

Formation 

Valeurs de la République et laïcité

**Deux journées partagées entre connaissances
et pratiques professionnelles**

Sessions de deux journées

**Sessions dispensées dans le cadre du
plan national de formation :**

Informations pratiques

Nombre de participants par session :
12 minimum et 16 maximumLieu / Horaires :
en fonction de la demande**La formation est gratuite.
Il est obligatoire de suivre les deux
journées de la formation.**

Renseignements

Marjorie Fromentin
Chargée de mission
04 78 77 01 11
mfromentin@labo-cites.org

Contexte

Depuis plusieurs années, les affaires relatives au port de signes religieux à l'école ou dans l'espace public, la question des menus servis dans les cantines scolaires, des prières de rue, des caricatures ont mis le vivre-ensemble et la laïcité au cœur des débats et controverses médiatiques. Ceci témoigne d'une méconnaissance de la laïcité, focalisée souvent sur ce qu'elle interdit au détriment de ce qu'elle garantit comme libertés individuelles et collectives. Les contresens et les malentendus – y compris au sein des institutions – contribuent à entretenir des tensions. Dans ce contexte, il est observé, sur le terrain, un certain découragement des professionnels et une difficulté à répondre aux situations qu'ils rencontrent ou aux interpellations dont ils font l'objet.

Le plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » constitue une réponse à la demande de qualification et d'accompagnement de ces acteurs. Il est piloté par le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) au plan national, et par la DRDJSCS (Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes) au niveau régional.

Labo Cités est impliqué dans ce plan de formation depuis 2016 et a formé plus de 350 professionnels (associations de terrain, animateurs, agents de développement, conseils citoyens, bailleurs, agents des collectivités locales, médiateurs sociaux etc.).

Objectifs

- ▶ Acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- ▶ Adopter un positionnement et une posture adaptés aux situations professionnelles et au statut de la structure employeuse
- ▶ Apporter des réponses aux situations rencontrées, fondées sur le droit, dans une logique de dialogue et de pédagogie
- ▶ Initier des échanges entre professionnels d'horizons divers à partir de cas pratiques et d'exemples de situations vécues

Public

Cette formation s'adresse aux professionnels en contact avec les habitants/ usagers/citoyens dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : équipes projet, animateurs socio-éducatifs, éducateurs sportifs, bailleurs, gestionnaires d'équipement, agents de développement, médiateurs sociaux, éducateurs de prévention, agents des collectivités locales, membres des conseils citoyens, etc.

Jour 1

Appréhender le principe de laïcité et analyser des situations concrètes

Cette première journée permettra à chaque professionnel d'appréhender les notions générales de la laïcité et des valeurs de la République afin de mieux lui permettre d'identifier et conforter son positionnement et sa posture professionnelle.

Contenus : Quelles représentations avons-nous de la laïcité ? Quels sont les points de repères historiques et juridiques ? Quelles définitions donnons-nous aux termes qui lui sont proches (égalité, liberté de conscience...) ? Quelles situations rencontrons-nous dans notre quotidien de professionnel ?

Jour 2

Consolider sa posture professionnelle et approfondir le sujet

Cette deuxième journée permettra à chaque professionnel de consolider ses connaissances et son expertise à partir de mises en situations proposées et d'un approfondissement sur plusieurs modules thématiques (usage des espaces publics, relation socio-éducative, accueil du public).

Contenus : Comment analyser et traiter une situation mettant la laïcité au centre du débat ? Quels arguments élaborer pour l'instauration d'un dialogue d'ouverture et de compréhension ? Quelle posture professionnelle investir et affirmer : écoute, empathie, médiation, diplomatie... en fonction d'où on parle ?

Principes pédagogiques

La diversité des approches pédagogiques est privilégiée : apports théoriques, travail sur des cas pratiques (refus de mixité, demande de financement d'association ayant une activité religieuse, demande de dispense d'enseignement, port de signes religieux...), jeux de rôle, travail en groupe.

Formateurs :

1 ou 2 formateurs ayant suivi la formation de formateurs « Valeurs de la République et laïcité » et habilités par la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes.